

CONSEIL D'ADMINISTRATION Du dimanche 21 octobre 2018

PROCES VERBAL

Lieu et horaire de la réunion

Conservatoire Jean-Philippe Rameau 3ter rue Mabillon 75006 Paris
11h – 17h

Membres du C.A. présents

Catherine Benmoussa, Éric Houguet, Katharina Stadler, Fabienne Goslan, Gérard Müller, Antoine de La Morinerie, Malik Faraoun, Anne-Frédérique Bourget et Sylvie Pascaud.

Membres du C.A. absents :

Excusés : Olivier BESSON

Invités : Floriane Mercier et Virginia Goltman (DGCA), Philippe SIRE (réfèrent régional anPad)

Secrétaire de séance : Catherine Benmoussa

ORDRE DU JOUR

- 1- Point sur l'association : Adhérent et subvention
- 2- Point sur la réunion la DGCA
- 3- Rencontre avec Floriane Mercier et Virginia Goltman
- 4- Notes de préparation de la réunion DGCA qui a lieu le 22octobre
- 5- Questions diverses

RELEVÉ DE DÉCISIONS

1 – Point sur l'association

- Il faut penser à relancer la convention avec le CMA 6^{ème} car il y a un changement de direction au printemps 2019.
- Le siège social de l'anPad est désormais domicilié à Maison de la Vie Associative et Citoyenne (M.V.A.C) du 11^{ème} arrondissement de Paris : 8 Rue du Général Renault, 75011 Paris
- Nombres d'adhérents à ce jour : 225.

2-Point sur la réunion DGCA du 11octobre

(Cf fiche activité).

C'était une réunion pour présenter l'association à Virginia Goltman, nouvelle Chargée de mission des enseignements et pratiques artistiques : elle est chargée de suivre spécifiquement les conservatoires. En fait l'échange s'est concentré sur l'évocation des changements à venir de nouvelles pistes de travail avec l'éducation nationale.

Réforme du bac : les options théâtre vont disparaître et l'enseignement Théâtre ne sera plus seulement accessibles aux filières littéraires. La DGCA est actuellement en discussion avec le CSP et demande à l'anPad de faire des propositions sur la possible présence l'enseignement artistique spécialisé Théâtre et des enseignants de conservatoire au lycée.

Bac TMD : Bac technologique Techniques de la Musique et de la Danse non réformé. Le Théâtre n'en fait pas partie. Il y a une opportunité pour travailler sur l'intégration du Théâtre.

A l'issue de cette réunion, invitation a été faite à Floriane Mercier et Virginia Goltman de venir parler de ces perspectives au CA. Ce premier point abordé avant leur arrivée permet au CA de reposer des enjeux et questionnements.

3-Rencontre avec Floriane Mercier et Virginia Goltman, invitées au CA.

Floriane et Virginia présentent les deux sujets liés à l'Éducation Nationale. Il y a une relative urgence de calendrier dit Floriane Mercier. La réforme du bac sera appliquée à la rentrée 2019 pour les secondes et fait disparaître la logique de filière pour la remplacer un système de majeurs/mineurs. Ce qui implique des enseignements artistiques qui peuvent aller jusqu'à une dizaine d'heures pour des élèves (informations à vérifier). L'autres sujet est le bac TMD est le dernier bac technologique qui n'a pas été réformé.

Un point est fait sur la Réforme du bac

Aujourd'hui les options c'est 4 millions d'euros du MCC et beaucoup de partenariats, de soutien à l'emploi artistique.

La réforme supprime les filières (Littéraires, scientifiques, etc.) et construit des parcours avec des majeurs et mineurs. Contrôle continu et épreuve du grand oral (le théâtre serait concerné dans la préparation de cet exercice : un point sans aucun doute litigieux pour les gens de théâtre)

Le CSP (conseil supérieur des programmes) a contacté la DGCA sur les enjeux de contenu mais aussi d'objectifs assignés à ces enseignements. « *En discutant directement avec le CSP on peut avoir une opportunité de lier ça à la réforme des conservatoires.* » dicit Floriane

Le programme des 2sde est fixé en décembre et après celui des 1ere et terminales.

2sde Mineures et majeures mais qui sont abandonnées ou renforcées en 1^{ère} et Terminales.

On a demandé aux chefs d'établissements de faire leurs vœux de mineurs et majeurs. Qui va trancher en fin de compte ?

Comment peut se faire l'articulation avec la réforme des conservatoires ?

Comment articuler trois partenaires : enseignant / artiste-enseignant / Artistes.

Demande faite par Floriane :

Élaborer 2 pages de propositions pour la fin du mois de novembre. Questionner la place d'un enseignement intensif à l'âge du lycée : La pratique artistique est à un moment structurant pour la personne. A quoi servent les enseignements à ce moment de la vie ?

Augmentation à 9h ou 10h de pratique

Bac TMD

L'Intérêt du bac TMD :800 élèves en France. Ça peut relancer des cursus universitaires : ingénieur son (en musique), on retrouve ces gens dans des études universitaires...

Le bac techno a un tronc commun avec les bac généraux pour continuer en université.

L'ouverture d'une filière du TMD se fait à l'initiative d'un lycée.

La liste des TMD actuels sera envoyée par mail.

Autre sujet : la réforme des conservatoires.

Les textes sont en train d'être écrits. L'anPad formule son étonnement des derniers textes reçus en prévision de la réunion du lendemain et voit réduite la marge de travail pour le théâtre, avec une non prise en compte des préconisations de l'anPad.

Floriane dit que la réforme défend les conservatoires et s'il n'y a pas de proposition de changement, serait envisagé la fermeture des conservatoires.

4-Notes de préparation de la réunion DGCA qui a lieu le 22 octobre (invité du CA : Philippe Sire, référent régional Auvergne-Rhône-Alpes)

En premier lieu, on évoque la disparition des critères de classement CRR, CRI, CRD, qui date de 10 ans, ainsi que la fin des cycles.

Que devient alors l'art de l'acteur dans les conservatoires ?

Petit historique par Philippe Sire

Il y a 10 ans il y a eu la réforme des classements des conservatoires, puis fut créé le schéma d'orientation pédagogique, les Capi et les Cop qui connurent un certain flottement. Arrive alors l'association des écoles supérieures qui créent les classes préparatoires : Arnaud Meunier réactive l'association des écoles et mettent en avant la question de la diversité et à partir de là, le MCC revient sur la question et s'empare après coup de la question des classes prépas.

(Histoire de Meunier au TGP pendant le mandat de Nordey).

Question à poser à la réunion :

La classe prépa : quelle est la position des conservatoires ?

La question du cursus ?

Question du cycle qui sera remplacé par 4 séquences : découverte, exploration, réalisation, approfondissement.

Reproches faits aux cycles : ça fait scolaire (alors que nos cycles sont modulaires on peut rester 1 an ou plus)

Évaluation : que fait-on ?

Qui est écouté dans cette réforme ?

Propositions

Mettre en valeur les conservatoires.

Valoriser le rôle des prépas sur la sortie de gens formés dans les régions et alimentant les Cies de région.

Irriguer le territoire et travailler avec tous les conservatoires d'une région.

Région pour une aide aux élèves sortant de formation pro au conservatoire

Mettre en valeur ce qui est fait dans les COP (manuel ou site) : les artistes qui interviennent, etc.

Entrée dans l'enseignement supérieur dans le domaine du spectacle vivant

Nous craignons que la réforme veuille faire des conservatoires des lieux de pratique amateur et les professeurs seront déplacés vers l'éducation nationale, les conservatoires donnent les bases d'une pratique et il ne s'agit pas de former des amateurs. L'anPad refuse que les élèves soient qualifiés en « amateur » ou « pré-professionnel ».

Défendre encore la spécificité de notre enseignement.

Demande d'un groupe de travail sur le théâtre avec l'inspecteur de la DGCA impliquer les parents d'élèves, les directeurs de conservatoires...

Proposition de Malik : n'aurions-nous pas intérêt à écrire une lettre polémique et politique aux directeurs des écoles nationales ?

5-Questions diverses

- Le thème de la journée de travail du 16 décembre est abordé : réforme du bac et ses incidences sur nos métiers / fin des options théâtre. Inviter Christian Drapon créateur des options théâtre, l'ANRAT, des personnes spécialisées (y compris dans nos adhérents) sur la question des options, des usagers des conservatoires et des associations de directeurs. La date de la prochaine AG est arrêtée pour le 27 janvier.
- Lieu à définir (on évoque le Théâtre des Quartier d'Ivry).

Fin de la séance 17h30.

Prochain CA 25/11/18 au CMA 6ème